

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 24 septembre 2024, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 18 septembre 2024, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain, PÉDRINI Léo, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DELBECQUE Benoît, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARRÉ Bertrand, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CARINCOTTE Annie-Claude, CLAIRET Dany, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELANNOY Marie-Joséphine, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DERUELLE Karine, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLAHAUT Karine (à partir de la question 6), FOUCAULT Gregory, FURGEROT Jean-Marc, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MALBRANQUE Gérard, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, MERLIN Régine, DELATTRE Philippe, NOREL Francis, OPIGEZ Dorothée, PAJOT Ludovic, PHILIPPE Danièle, PICQUE Arnaud, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SAINT-ANDRÉ Stéphane, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TASSEZ Thierry, TOURBIER Laurie, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMANN Isabelle

PROCURATIONS :

LAVERSIN Corinne donne procuration à LECONTE Maurice, LEMOINE Jacky donne procuration à DAGBERT Julien, GAQUÈRE Raymond donne procuration à LECLERCQ Odile, THELLIER David donne procuration à DEROUBAIX Hervé, IDZIAK Ludovic donne procuration à CARINCOTTE Annie-Claude, ANTKOWIAK Corinne donne procuration à SWITALSKI Jacques, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DESQUIRET Christophe donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, DISSAUX Thierry donne procuration à NOREL Francis, FACON Dorothée donne procuration à BOSSART Steve, FLAJOLLET Christophe donne procuration à GACQUERRE Olivier, FRAPPE Thierry donne procuration à PAJOT Ludovic, HOCQ René donne procuration à DASSONVAL Michel, IMBERT Jacqueline donne procuration à BERTOUX Maryse, LEVEUGLE Emmanuelle donne procuration à VERDOUCQ Gaëtan, MAESELE Fabrice donne procuration à BERROYER Lysiane, MARCELLAK Serge donne procuration à DOMART Sylvie, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, PERRIN Patrick donne procuration à LOISEAU Ginette, PRUVOST Marcel donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, TOMMASI Céline donne procuration à DEBAS Gregory

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BLOCH Karine, CASTELL Jean-François, CLAREBOUT Marie-Paule, COCQ Marcel, DELHAYE Nicole, FLAHAUT Jacques, FONTAINE Joëlle, HEUGUE Éric, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, POHIER Jean-Marie, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, WALLET Frédéric

Madame DEBUSNE Emmanuelle est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
24 septembre 2024

POLITIQUE DE LA VILLE

RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE SUR LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - ANNEE 2023 - MODALITES DE
CONSULTATIONS DES COMMUNES ET DES CONSEILS CITOYENS

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité 1 : renforcer la coopération entre les communes, soutenir les communes et leurs habitants

Enjeu : mobiliser les communes pour ancrer le projet de territoire dans la réalité des bassins de vie.

Le Décret n° 2015-1118 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévoit que dans les communes et établissements publics de coopération intercommunale ayant conclu un contrat de ville, le maire et le président de l'établissement public de coopération intercommunale présentent à leur assemblée délibérante respective un rapport sur la situation de la collectivité au regard de la politique de la ville, les actions qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Sur la Communauté d'agglomération, un rapport est élaboré par l'établissement public de coopération intercommunale compétent en lien notamment avec les communes concernées et les conseils citoyens.

Le projet de rapport doit être soumis pour avis aux conseils municipaux concernés et aux conseils citoyens de chacun des quartiers prioritaires selon les modalités prévues par la présente délibération. Le délai qui leur est réservé ne peut être inférieur à un mois. A défaut de réponse dans le délai imparti, l'avis est réputé favorable.

Au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville en 2023, il est proposé le processus suivant :

- production du rapport 2023 visé par le Vice-président en charge de la politique de la ville, arrêté à la date du 24 Septembre, date du Conseil communautaire,

- transmission le 30 septembre aux maires des communes concernées ainsi qu'aux présidents des conseils citoyens installés dans les quartiers. Les communes et les conseils citoyens seront invités à formuler un avis à la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane au plus tard pour le 18 novembre 2024. A défaut de réponse, l'avis sera réputé favorable.

- le projet de rapport amendé des avis des Conseils municipaux et des conseils citoyens et des compléments éventuels en lien avec les observations formulées, sera présenté pour approbation lors du Conseil communautaire suivant (décembre 2024).

- le rapport définitif approuvé par l'Assemblée sera alors mis à disposition du public pour consultation au siège de la Communauté d'Agglomération et au sein des mairies concernées par la politique jusqu'à la production du rapport suivant (2024).

Suite à l'avis favorable de la Commission « Cohésion sociale » en date du 11 septembre 2024, il est proposé à l'assemblée d'approuver le rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville sur la Communauté d'Agglomération au titre de l'année 2023 et les modalités de consultation des communes et des conseils citoyens. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

APPROUVE le rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville sur la Communauté d'Agglomération au titre de l'année 2023 ci-annexé.

APPROUVE les modalités de consultation des communes et des conseils citoyens en vue de son adoption définitive.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **27 SEP. 2024**

Et de la publication le : **27 SEP. 2024**
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,



LECONTE Maurice



LECONTE Maurice

CONTRAT DE VILLE

Rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville par la Communauté d'agglomération Année 2023

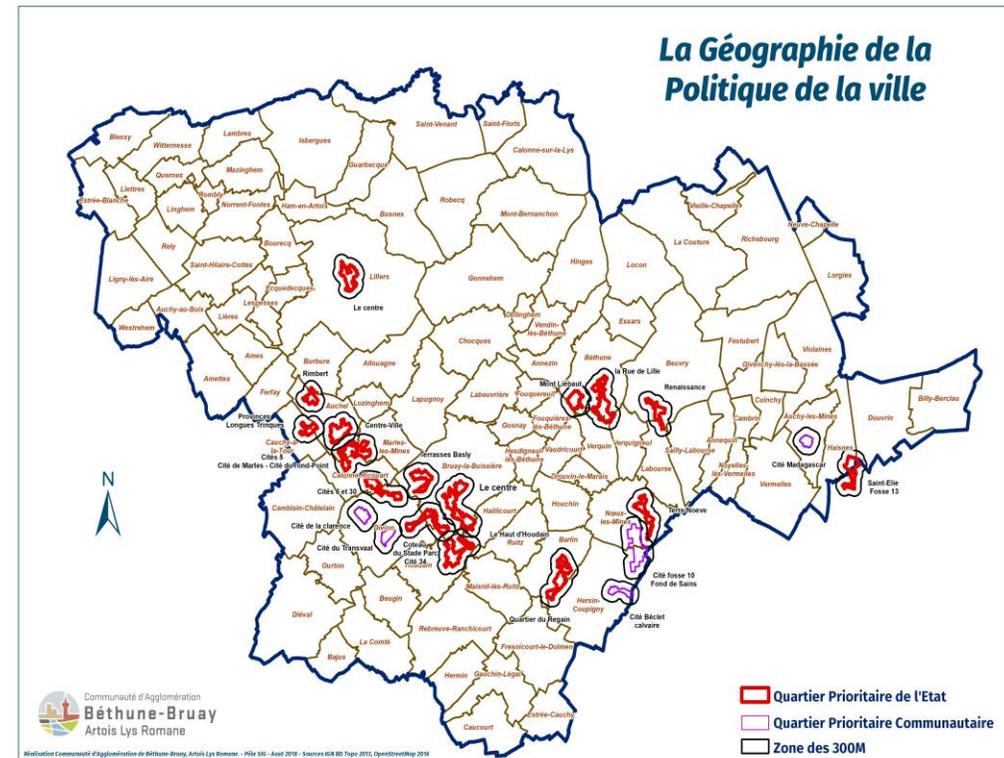


La politique de la Ville sur l'Agglomération

La Communauté d'Agglomération co-pilote avec l'Etat, la mise en œuvre de la **Politique de Ville**, une compétence obligatoire pour l'intercommunalité.

Le Contrat de Ville a été signé en 2015. Cette formalisation du Contrat a été le point de déclenchement des actions dans l'ensemble des communes concernées, actions dont l'ambition vise à sortir les habitants des quartiers fragiles des difficultés constatées, par une collaboration renforcée des partenaires.

16 communes, 21 quartiers sont concernés sur le territoire dont 16 quartiers reconnus par l'Etat.



La mise en
œuvre du
contrat de
ville en 2023



La programmation du Contrat de Ville Année 2023

La programmation prévisionnelle 2023 a représenté un montant total de **6 136 050 €** de dépenses cumulées au profit des QPV.

Sur les **165 projets déposés**, **139 actions** ont été soutenues au titre des crédits de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT.

Les thématiques relevant du pilier cohésion sociale (réussite éducative, santé, lien social, ...) mobilisent **68 %** des crédits de la programmation.

79 projets ont été déposés par des opérateurs associatifs soit **56%** de la programmation du contrat de ville 2023

L'année 2023 marque la fin du premier contrat de ville 2015 – 2023 et la mise en place des travaux de concertation partagée et de réflexion sur l'élaboration du nouveau contrat de ville «*Engagements quartiers 2030*», ses enjeux et sa nouvelle géographie prioritaire.

Programmation 2023

Répartition financière par pilier

PILERS DU CONTRAT DE VILLE	CONTRIBUTIONS	TAUX
COHESION SOCIALE	4 194 646,00 €	68,3
CADRE DE VIE, RENOUVELLEMENT URBAIN	409 295,00 €	6,7
EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1 376 516,00 €	22,4
PILOTAGE, QUALIFICATION DES ACTEURS, EVALUATION	155 593,00 €	2,6
Total	6 136 050,00 €	100,0

Programmation 2023

Répartition des crédits spécifiques

ANCT « BOP 147 » + « QE 2023 »	CONSEIL REGIONAL « fonctionnement »	CONSEIL REGIONAL « investissement »	CABBALR « Fonds de Cohésion Sociale »
1 704 613 € 173 810 €	144 314 €	177 972 €	94 162 €

**Sur un total engagé
de 6 136 050 €**

La contribution des
crédits spécifiques
« Politique Ville »
s'élève à 37%

TOTAL : 2 294 871 €

Le fonds de cohésion sociale de la Communauté d'Agglomération

Une enveloppe FCS de **94 162 €** de la CABBALR a permis de soutenir **29 projets** associatifs en faveur des habitants et acteurs des quartiers en 2023.

5 axes d'intervention pour ces crédits spécifiques :

- le soutien aux actions des conseils citoyens : 4 projets pour un montant total de 7000€
- le déploiement d'une action à l'échelle intercommunale : 1 projet pour un montant de 6000€
- l'appui aux petites associations de quartier : 20 projets pour un montant total de 26.000€
- la qualification des acteurs des quartiers: 3 projets pour un montant total de 40.162€
- l'inclusion numérique: 1 projet pour un montant de 15000€

Les fonds de concours Politique de la Ville de la Communauté d'Agglomération

142 124 € ont été attribués à **3 communes** au titre du fonds concours spécifique « Politique de la Ville » en 2023 :

Labourse

Aménagement d'un espace public **70 000 €**

Bruay-la-buissière

Création d'une aire de jeux – Parc Cuba **18 996 €**

Auchy-les-Mines

Rénovation énergétique de l'école maternelle
Les Églantines **53 128 €**

Les fonds de concours Nouveau Programme Renouvellement Urbain de la Communauté d'Agglomération

Bruay-La-Buissière

Montant du Fonds de Concours

Parvis de l'école Caudron

203 756 €

Restructuration place Leclerc Perigord

300 494 €

Sentier des Tombelles

73 095 €

Cheminement Seringat/Guesde

93 655 €

soit un total de

671 000 €

« Focus » Actions 2023



Focus 1 : En route pour les JO 2024

Stage des petits champions

J'apprends à nager

Opérateur : **Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay**

En s'appuyant sur le dispositif national de droit commun "J'APPRENDS A NAGER", l'objectif de cette action spécifique est d'augmenter le "taux de nageurs" des 6 à 12 ans issus des quartiers prioritaires du territoire. L'action de 2023 était destinée aux enfants des programmes de réussite éducative du territoire avec la mise en place d'ateliers créatifs parents / enfants.

- 1/ Favoriser l'accès au plus grand nombre à la pratique d'activités aquatiques mais également nautiques en toute sécurité, dès le plus jeune âge
- 2/ Corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive enregistrées sur le territoire
- 3/ Lutter contre la sédentarité des enfants issus des quartiers prioritaires du territoire
- 4/ Renforcer le lien parents-enfants via des ateliers d'éducation à l'alimentation



Stages gratuits
(8/12 ans)

Opération «J'apprends à nager»
Été 2023

Tu habites un quartier prioritaire ?
Et si tu apprenais à nager pendant les vacances de juillet-août ?

Participe aux stages d'apprentissage ou de perfectionnement gratuits (3 séances d'aquaphobie parents/enfants et 12 séances de natation) dans l'une des piscines communales (Auchel/Martin/Bruay-La-Buissière/Divion/Noeux-les-Mines).

⚡ Attention ! Les places sont limitées, réserve dès aujourd'hui en contactant le « coordinateur du Programme de Réussite Éducative » de la commune !



Focus 2

La cravate solidaire mobile



Opérateur : La cravate solidaire

La « Cravate Solidaire Mobile » est un projet innovant de La « Cravate Solidaire » qui a vu le jour en 2021. Il a pour but de faire tomber les barrières à la mobilité des personnes en recherche d'emploi (temps de transport, coût du transport, barrières mentales, etc.) en se déplaçant sur les territoires pour proposer des ateliers Coup de Pouce Mobile.

- **L'accueil** : dans un environnement chaleureux pour identifier les freins éventuels à leur recherche d'emploi et guider au mieux les bénévoles sur la manière d'accompagner le candidat.
- **Le coaching image** : avec deux bénévoles en image qui aident à choisir la tenue idéale pour un entretien. Le candidat repart avec la tenue.
- **Le coaching R.H.** : en tenue, le candidat s'exerce avec des bénévoles professionnels du recrutement. Ils les guident et les candidats repartent avec des conseils pratiques pour réussir l'entretien d'embauche.
- **La session photo** : si le candidat le souhaite, il termine l'atelier par une photo, pour le C.V., pour la confiance et avoir un souvenir de l'atelier.



Focus 3

Cœur de cités – Psy de rue



Opérateur : **Club de prévention La Vie Active**

Le club de prévention intervient dans les quartiers prioritaires de 5 communes (Bethune, Bruay-La-Buissière, Houdain, Calonne-Ricouart et Marles-les-Mines) où les éducateurs, par une présence quotidienne, arrivent à être en lien avec un peu plus de 500 jeunes par an, âgés entre 11 et 25 ans. Un binôme d'éducateurs spécialisés va vers les jeunes grâce au travail de rue, gage d'une proximité et facteur facilitant la construction d'une relation éducative.

L'année 2023 a été marquée par la présence d'une psychologue de rue pour tenter de répondre au mieux aux problématiques des jeunes des QPV.



Focus 4

Dynamiser l'espace public en QPV par le design actif

Opérateur : CABBALR (AMO Récréations urbaines – POWA)

Le design actif est un outil novateur pour faire bouger les populations, lutter contre la sédentarité tout en renforçant l'attractivité des quartiers. Par le biais de différents outils d'aménagement urbain (utilisation de couleurs, de formes, de lumière, transformation du mobilier urbain...), il permet de reconquérir l'espace, les usages, les continuités, le patrimoine, les paysages.

Cet accompagnement a permis une concertation avec les habitants et/ou publics scolaires sur les enjeux de design actif et de proposer des solutions adaptées au contexte local, créatives et innovantes.

L'objectif est de donner les outils aux communes leur permettant de réaliser la phase opérationnelle.

3 communes ont été accompagnées : Lillers, Béthune et Calonne-Ricouart



Programme National de Renouvellement Urbain



Le Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU)

Le Mont-Liébaut à Béthune / Le Centre à Bruay



Le 14 novembre 2023 : 3^{ème} revue de projets du NPNRU sous le pilotage CABBALR aux côtés de l'Etat. Elle a rassemblé les communes et partenaires du programme.

Le déploiement opérationnel se poursuit avec différentes maîtrises d'ouvrage :

A Béthune :

- Finalisation des travaux de construction par l'ANCT de l'équipement commercial boulevard des Etats-Unis
- Démolition du foyer féminin et validation du projet de réhabilitation des 24/25 Budapest par Pas-de-Calais Habitat (PDCH)
- Finalisation et validation du pré-programme de travaux du centre Jean Monnet 1 par l'Agglomération

A Bruay-la-Buissière :

- Finalisation du relogement par Flandres Opale Habitat (FOH) et Pas-de-Calais Habitat
- Finalisation des travaux de la place Cadot et réaménagement de la place Leclerc et du parvis de l'école Loubet par la ville
- Démolition des résidences Artois et Alsace par PDCH et FOH

A noter la signature d'une charte GUSP pour les 2 quartiers NPNRU par la CABBALR, l'Etat, les deux villes et les deux bailleurs concernés.

Le service « Politique
de la Ville » de
l'Agglomération



Moyens humains « Politique de la Ville » Communauté d'Agglomération

DGA Aménagement de l'Espace
Christophe MASSE

Directeur Politique de la Ville
Olivier PECQUEUR par interim jusqu'au 01/11/2023
Aline LOUCHART à partir du 01/11/2023

**Contrat de Ville /
Renouvellement Urbain**

Chargé de Mission PV
Alexandre HERMANT

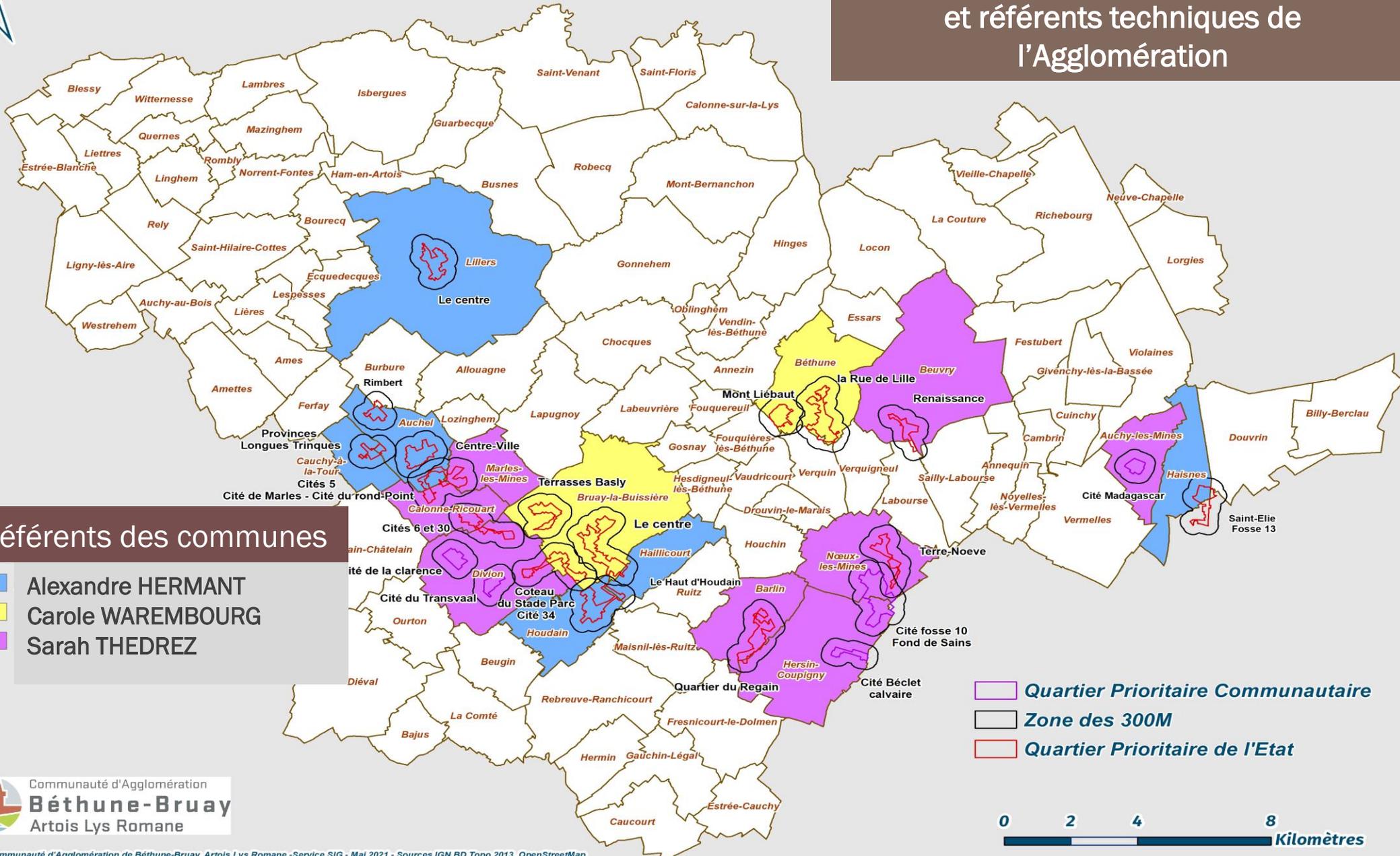
Chargée de Mission PV
Sarah THEDREZ (jusqu'au 1^{er} Novembre 2023)

Chargée de Mission RU
Carole WAREMBOURG

Secrétariat Politique de la Ville
Bénédicte DECROIX



Géographie de la Politique de la Ville et référents techniques de l'Agglomération



Référents des communes

- Alexandre HERMANT
- Carole WAREMBOURG
- Sarah THEDREZ

- Quartier Prioritaire Communautaire
- Zone des 300M
- Quartier Prioritaire de l'Etat



Elaboration du Contrat de Ville
«Engagements Quartiers 2030 »

quartiers 2030

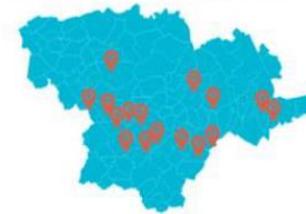
Premiers travaux de réflexion sur les priorités du nouveau contrat de ville - Séminaire des élus sur la Politique de la ville - 25 Mai 2023

LA POLITIQUE DE LA VILLE



VIVRE EN QUARTIER PRIORITAIRE

14% DE LA POPULATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



L'ambition :

- Réduire les écarts de développement
- Restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers
- Améliorer les conditions de vie (chômage, décrochage scolaire, difficultés d'accès aux services, aux soins)

Les principes d'actions :

- Une politique territorialisée
- transversale
- partenariale et contractualisée
- participative

Un laboratoire d'expérimentations de l'action publique



PREMIÈRES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LE CONTRAT DE VILLE 2024-2030

PILERS ANNONCÉS PAR L'ÉTAT	AXES DU PROJET DE TERRITOIRE	PROPOSITIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DES PRÉCÉDENTS CONTRATS DE VILLE
<p style="text-align: center;">PLEIN EMPLOI POUR LES HABITANTS DES QPV</p> <p>Aides à la création d'entreprises, accompagnement des « invisibles », mentorat...</p>	<p style="text-align: center;">Accélérer les dynamiques de transitions économiques</p>	<p style="text-align: center;">INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE</p> <p>Renforcer les compétences comportementales (« soft skills »), remobiliser les publics et les accompagner dans un parcours de retour à l'emploi</p>
<p style="text-align: center;">TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE</p> <p>« Fonds Vert », verdissement et renaturation, quartiers résilients...</p>	<p style="text-align: center;">S'adapter aux conséquences du changement climatique et protéger la nature</p>	<p style="text-align: center;">AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE</p> <p>Mener des chantiers participatifs avec les habitants des quartiers et des projets d'investissement locaux</p>
<p style="text-align: center;">TRANQUILITÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE</p> <p>Prévention, lutte contre les rodéos urbains et rixes...</p>	<p style="text-align: center;">Garantir le bien vivre ensemble, le bien être et la proximité sur l'ensemble du territoire</p>	<p style="text-align: center;">SANTÉ MENTALE DES JEUNES</p> <p>Améliorer le bien-être physique et mental dès le plus jeune âge</p>
<p style="text-align: center;">ÉMANCIPATION POUR TOUS.TES À TRAVERS LA PROMOTION DE L'ÉDUCATION</p> <p>Cités éducatives, vacances apprenantes, accès aux soins et à la santé, accès à la culture, au sport, soutien à la jeunesse...</p>	<p style="text-align: center;">Lutter contre les discriminations et pour l'égalité Femmes/Hommes</p>	<p style="text-align: center;">RÉUSSITE ÉDUCATIVE</p> <p>Favoriser l'éveil et l'ouverture d'esprit dès le plus jeune âge en associant les parents et en soutenant les actions de soutien à la scolarité</p>
		<p style="text-align: center;">MOBILITÉ</p> <p>Promouvoir toutes les formes de mobilité (psychique, physique, professionnelle, ouverture d'esprit...)</p>
		<p style="text-align: center;">INCLUSION NUMÉRIQUE</p> <p>Accompagner les publics selon 3 niveaux : de l'aidant numérique, à la médiation numérique, jusqu'à la formation qualifiante</p>



3 Ateliers de concertation partagée avec l'ensemble des partenaires du contrat de ville en Juin, Septembre et Décembre 2023

Accompagnement dans le cadre d'une AMO par la Coopérative Extracité

Quels sont pour vous les 3 thématiques les plus importantes à investir dans le futur Contrat de Ville 2024-2030 ?

IDENTIFIEZ-LES AVEC MAXIMUM 3 GOMMETTES

A RÉUSSITE ÉDUCATIVE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

- Modes de garde
- Bien-être des enfants et développement éducatif
- Soutien des parents dans leur fonction éducative
- Réussite scolaire

B ACCÈS AU DROIT, AUX SERVICES PUBLICS ET AUX BIENS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

- Accès aux ressources de base : alimentation, soins, hébergement
- Aides aux démarches administratives
- Accès au logement
- Accès à l'emploi
- Accès aux droits et aux prestations sociales
- Accompagnement de proximité
- Inclusion numérique
- Accompagnement du vieillissement

C PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- Prévention des discriminations et promotion de l'égalité dans tous les domaines
- Promotion de l'égalité femme-homme et travail sur les relations fille-garçons

D ÉMANCIPATION DES JEUNES

- Citoyenneté civique et écologique
- Bien être et santé physique et physique
- Insertion socio-professionnelle
- Ouverture culturelle
- Mobilité
- Ambition
- Prévention de la délinquance

E SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

- Prévention et sensibilisation
- Recours, accès et accompagnement aux soins, notamment chez les seniors
- Santé mentale, en particulier chez les jeunes
- Activité physique
- Accès à l'alimentation saine

F MOBILITÉ

- Levée des freins physiques et psychiques à la mobilité
- Développement de la mobilité inter-quartiers
- Ouverture des flux à l'extérieur de l'agglomération
- Accessibilité et mobilité des seniors

G RÉNOVATION URBAINE ET QUALITÉ DU CADRE DE VIE

- Rénovation urbaine
- Accessibilité et mobilité
- Accès et diversité des services, et attractivité des quartiers
- Rénovation et adaptation de l'habitat
- Transition écologique et énergétique des logements
- Qualité et attractivité de l'habitat en quartier prioritaire

H ACCÈS AU LOGEMENT ET VIE DANS LE LOGEMENT

- Parcours résidentiels et attribution des logements sociaux
- Accompagnement vers et dans le logement
- Sensibilisation à la précarité énergétique, gestion de l'énergie
- Solidarités de voisinage
- Logement des seniors

Y'a-t-il d'autres thématiques que vous souhaiteriez voir investies dans le futur Contrat de Ville ?



Réflexion et concertation sur la nouvelle géographie prioritaire avec les élus et les services de la Préfecture - 11 Juillet 2023

Cette journée a permis à chaque commune de faire ses propositions sur les périmètres proposés par les services de l'Etat

Comité de négociations
Mardi 11 juillet 2023

9h00	Accueil
9h30-10h	Auchel
10h-10h15	Cauchy-à-la-Tour
10h15-10h45	Beuvry >> Labourse
10h45-11h15	Nœux-les-Mines
11h15-11h45	Lillers
11h45-12h15	Divion
--Pause déjeuner--	
13h30-14h15	Béthune
14h15-14h45	Bruay-La-Buissière
14h45-15h15	Houdain
15h15-15h30	Haillicourt
15h30-16h	Haisnes
16h-16h30	Barlin
16h30-17h	Calonne-Ricouart
17h-17h15	Marles-les-Mir

CARTOGRAPHIE
Actualisation Géogr
CARTE INTERACT
ACTUALISAT
PRIORITAIRE
L'ANCT met à disposition
état préliminaire des quart
également mis à disposi
préalable à la création d'un
Rechercher Ci-dessous
pour accéder à la



Déplacement de la Commission Mechmache sur le territoire de la CABBALR - 10 Octobre 2023 : à la rencontre des acteurs et habitants du territoire

Mise en récit de la participation citoyenne sur la CABBALR, rythmée par les préconisations du **Livre Blanc de la Participation Citoyenne** réalisé avec l'accompagnement de l'AAE 62.

Rencontre de Mohamed Mechmache avec les élus, les associations et les habitants des quartiers prioritaires de Divion, Barlin, Beuvry et Noeux les Mines dans le cadre de la commission nationale « Participation citoyenne des quartiers ».

Cette commission a pour objectif d'associer les habitantes et habitants aux nouveaux contrats de ville et de préciser les conditions qui garantissent leur contribution effective à la définition des priorités, au suivi et à la mise en œuvre des actions qui en constituent la déclinaison.



Définition de la stratégie du nouveau contrat de ville

« Engagements Quartiers 2030 »

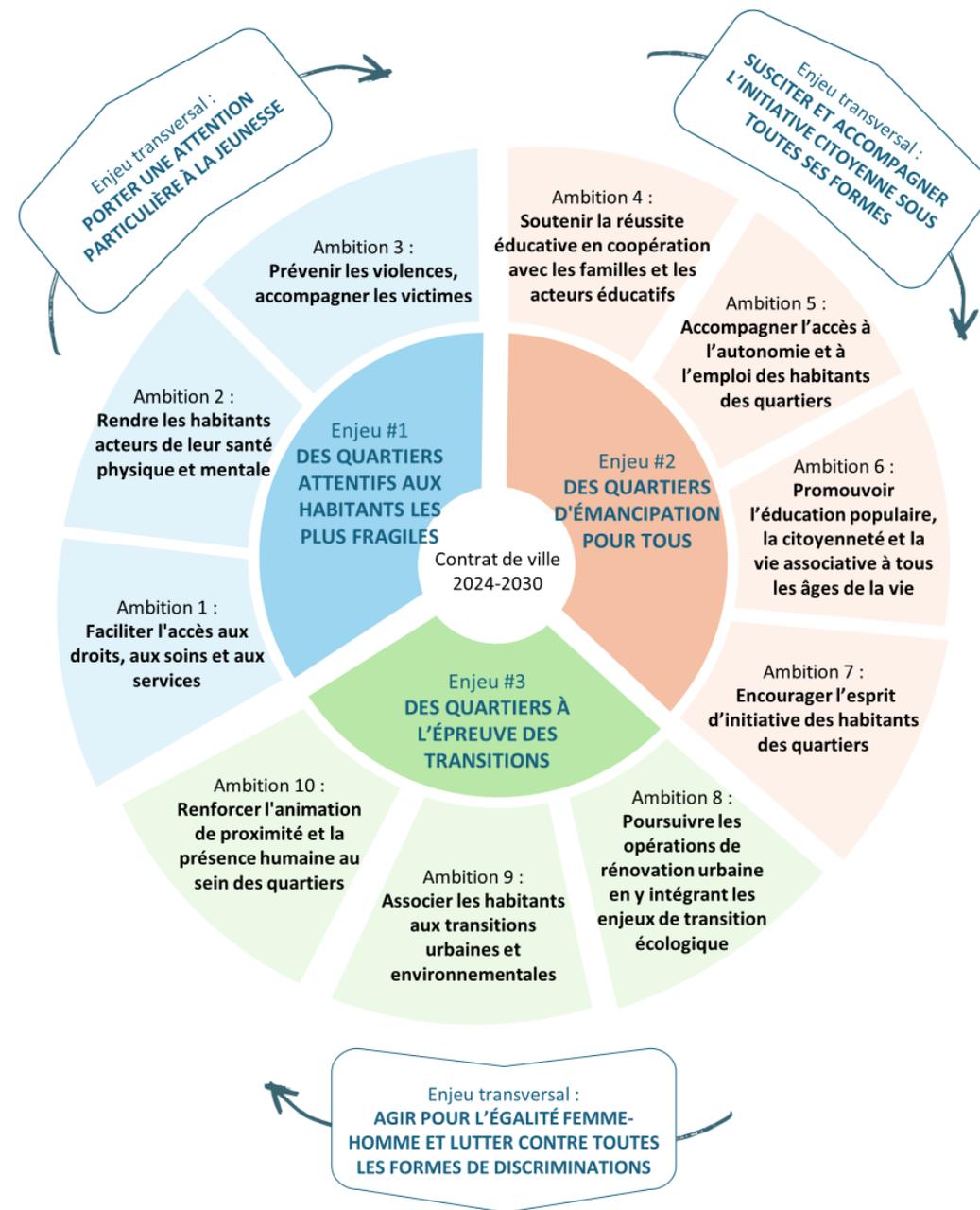
3 enjeux structurants

déclinés en 10 ambitions partagées et 35 objectifs

- **Des quartiers attentifs aux habitants les plus fragiles**
- **Des quartiers d'émancipation pour tous**
- **Des quartiers à l'épreuve des transitions économiques, écologiques et sociales**

3 enjeux transversaux

- Une priorité à la jeunesse : investir sur l'avenir
- La participation des habitants : susciter et accompagner l'initiative citoyenne, sous toutes ses formes
- L'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations : vers l'égalité réelle



Perspectives



Les priorités d'intervention dans les quartiers prioritaires actées en comité de pilotage annuel pour 2024 sont issues des conclusions des travaux de concertation partagée avec les partenaires de l'agglomération dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 ».

PRIORITES D'INTERVENTION 2024



ISSUES DE L'EVALUATION DE L'ANCIEN CONTRAT ET DES ATELIERS DE CO-PRODUCTION

#1

Des quartiers attentifs
aux habitants les plus fragiles

#2

Des quartiers d'émancipation
pour tou.te.s

#3

Des quartiers à l'épreuve des
transitions

La jeunesse ciblée en priorité sur les actions menées dans chacune des priorités

La lutte contre toutes les formes de discrimination avec un focus sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Pour 2024, une nouvelle géographie prioritaire Etat est définie,

L'agglomération travaille également sur une nouvelle géographie d'intérêt communautaire.

Signature du nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » de la CABBALR avec l'ensemble des partenaires associés.

Avis des communes et des conseils citoyens